

FICHE TECHNIQUE

MIX SAUCISSE FRAÎCHE

FT/PRD/06/001		
V.2 CREATION: 19/10/15 MAJ: 13/04/18 VALIDÉE LE 13/04/18	1/3	

Description du produit

Description technique : Pré-mélange fonctionnel poudre

Domaine d'utilisation : pour chair à saucisses et saucisses fraiches à cuire, à griller ou à rôtir.

Aspect : Poudre Couleur: Rosée

➤ Goût : aromatique simple et subtil (poivre, muscade, ail)

> Origine de Transformation : France

Précautions d'emploi : produit alimentaire à usage industriel non destiné à être consommé en l'état

Ingrédients

INGRÉDIENTS	ТҮРЕ	ORIGINE(S)	%
Sel	/	France	
Dextrose	/	Italie	
Arômes naturels	/	France	
Piments doux et forts	Épice	Espagne, Mexique, Jamaïque	
Poivre blanc	Épice	Brésil, Vietnam	
Muscade	Épice	Indonésie	
Girofle	Épice	Madagascar, Comores	
Ail	Plante Aromatique	France/UE	
Poudre de betterave	Colorant	France	

Recommandations d'étiquetage

<u>Ingrédients</u> :	Dosage et Mode d'utilisation
Sel; dextrose; arômes naturels; épices (piments doux et fort, poivre, muscade, girofle) et plante aromatique (ail); colorant: betterave en poudre.	35g / kg de mêlée.

Données techniques

Conditionnement	PI50932	Emballage
En 2 kg	Référence 0109029918	Sac
En 12kg	Référence 0109029910	Seau plastique
En 10kg	Référence 0109067965	
Date de durabilité minimale (DDM)		Stockage
24 mois		Dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière
La durée de vie étant dépendante des conditions de stockage et		dans son emballage d'origine fermé.
d'utilisation par le client, LA BOVIDA ne s'engage sur aucune DDM		
du produit après ouverture et ne délivrera aucune prolongation de		
DDM.		



FICHE TECHNIQUE

MIX SAUCISSE FRAÎCHE

FT/PRD/06/001

V.2

CREATION: 19/10/15 MAJ: 13/04/18 VALIDÉE LE 13/04/18

2/3

Présence intentionnelle par le biais d'un ingrédient, d'un arôme, d'un additif, d'un support d'additif ou d'arôme, d'un auxiliaire technologique, d'un solvant, de :	PRESENCE DANS LE PRODUIT OUI / NON	NATURE DE LA SUBSTANCE ET DE SES DERIVES
CEREALES CONTENANT DU GLUTEN (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées), et produits à base de ces céréales	NON	
CRUSTACES et produits à base de crustacés	NON	
ŒUFS et produits à base d'œufs	NON	
POISSONS et produits à base de poissons	NON	
ARACHIDES et produits à base d'arachides	NON	
SOJA et produits à base de soja	NON	
LAIT et produits à base de lait (y compris le lactose)	NON	
FRUITS A COQUE*, et produits à base de ces fruits	NON	
CELERI et produits à base de céleri	NON	
MOUTARDE et produits à base de moutarde	NON	
SESAME et produits à base de sésame	NON	
ANHYDRIDE SULFUREUX ET SULFITES EN CONCENTRATIONS DE PLUS DE 10 MG/ KG OU 10 MG / LITRE exprimées en SO2	NON	
LUPIN et produits à base de lupin	NON	
MOLLUSQUE et produits à base de mollusques	NON	

^{*} à savoir amandes (*Amygdalus communis L.*), noisettes (*Corylus avellana*), noix (*Juglans regia*), noix de cajou (*Anacardium occidentale*), noix de pécan (*Carya illinoiesis (Wangenh.) K. Koch*), noix du Brésil (*Bertholletia excelsa*), pistaches (*Pistacia vera*), noix de Macadamia et noix du Queensland (*Macadamia ternifolia*)

<u>Présence sur le site</u>: lactose, lait et dérivés, soja, pistaches, œufs, gluten, blé, céleri, moutarde, crustacés, poissons, sulfites, sésame, noisette et moule.



FICHE TECHNIQUE

MIX SAUCISSE FRAÎCHE

FT/PRD/06/001

V.2

CREATION: 19/10/15

MAJ: 13/04/18

VALIDÉE LE 13/04/18

3/3

Critères bactériologiques

E.coli < 500 ufc/g
ASR < 500 ufc/g
Staphylocoques < 500 ufc/g
Salmonelles absence / 25g
Listéria absence / 25g

Critères contaminants

Aflatoxines B1 $< 5 \mu g / kg$

Aflatoxines totales

 $\begin{array}{ll} B1 + B2 + G1 + G2 & < 10~\mu g \,/\,kg \\ Ochratoxine~A & < 15~\mu g \,/\,kg \end{array}$

Colorants artificiels absence

(sudan I, II, III, IV, parared, orange II, rouge de toluidine rhodamine B, jaune de méthyle, jaune de métanile, bixine E 160 B)

Nos matières premières utilisées pour nos mélanges secs ou liquides sont conformes aux règlements 1881/2006 (contaminants) et 396/2005 (pesticides) ainsi que leurs mises à jour.

Analyses Nutritionnelles pour 100 g

ÉNEI	RGIE	MATIERES GRASSES (Dont acides gras saturés)	GLUCIDES (Dont sucres)	PROTÉINES	SEL
kJ	kcal	1,9g	28g	2.4~	50 12 ~
650	153	(0,3g)	(22g)	2,4g	50,13g

Attestations

Ionisation Règ 1999/2 du 22/02/99	Produit n'ayant subi aucune ionisation
OGM Règ 1829/2003 et 1830/2003	Produit garanti sans OGM.
Huile de Palme	Produit ne contenant pas d'huile de palme ajoutée.
Hallal	Produit non certifié hallal.
Kasher	Produit non certifié kasher

Remarques importantes

Pour denrées alimentaires ; produit destiné à la fabrication. A utiliser selon les lois, décrets et usages en vigueur. Toutes les indications physiques, chimiques et nutritionnelles sont des moyennes.

Les critères bactériologiques donnés sont applicables aux produits non ouverts et stockés selon les conditions recommandées.

Les éléments mentionnés sont basés sur l'état actuel de nos connaissances et partagés dans le souci de l'information auprès de l'utilisateur.